



Distr. Générale  
26 février 1999

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

## TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

### Rapport de la Conférence préparatoire régionale à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour l'Europe orientale

(Bucarest, 25-29 janvier 1999)

#### Table des matières

		<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I.	Introduction .....	1-6	2
	A. Historique et objectifs .....	1-2	2
	B. Organisation de la Conférence préparatoire .....	3-5	2
	C. Organisation des travaux de la Conférence préparatoire .....	6	2
II.	Recommandations de la Conférence préparatoire régionale à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique .....	7	3
Annexe	Programme de la Conférence préparatoire régionale à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour l'Europe orientale .....		9

## I. Introduction

### A. Historique et objectifs

1. La Conférence préparatoire régionale à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) pour l'Europe orientale a été organisée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, en coopération avec l'Agence spatiale européenne (ASE), et a été coparrainée et accueillie par l'Agence spatiale roumaine au nom du Gouvernement de la Roumanie. Son but spécifique était d'aider les États membres de la région à formuler des recommandations et des plans d'action tendant notamment: a) à faire mieux comprendre aux États membres les utilisations des technologies spatiales dans le développement économique et social; b) à faciliter la solution des problèmes liés à la mise en œuvre des technologies spatiales et des programmes d'applications spatiales; et c) à renforcer et à faciliter les efforts concertés aux échelons régional et international. Ainsi, le programme de la Conférence préparatoire a été établi compte tenu de l'ordre du jour provisoire d'UNISPACE III. Les résultats de la Conférence, qui reflètent les aspirations et les préoccupations de l'Europe orientale, constitueront l'un des quatre apports régionaux à UNISPACE III, qui doit définir le cadre de la coopération internationale future dans le domaine des activités spatiales.

2. Le présent rapport décrit l'organisation de la Conférence préparatoire et expose les recommandations formulées par celle-ci. Il a été établi à l'intention du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de son Sous-Comité scientifique et technique.

### B. Organisation de la Conférence préparatoire

3. Tous les États d'Europe orientale ont été informés de la tenue de la Conférence préparatoire et ont été invités à y participer dans une note verbale du 6 octobre 1998 adressée à leurs missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Vienne. Afin d'aider les gouvernements à désigner les personnes les mieux appropriées pour les représenter et pour contribuer aux débats de la Conférence, cette note verbale contenait, outre un bref aperçu du programme de la Conférence, un résumé des dispositions organisationnelles et l'ordre du jour provisoire d'UNISPACE III. Une deuxième note verbale de rappel a été envoyée aux missions permanentes desdits États le 30 novembre 1998. Le Bureau des affaires spatiales a, le 14 octobre 1998, adressé des lettres d'invitation aux organisations internationales. Le Gouvernement roumain a envoyé des lettres d'invitation aux États membres d'Europe

orientale en appelant l'attention des gouvernements sur le fait qu'il importait de se faire représenter à la Conférence préparatoire par des personnalités de niveau élevé. Une note verbale datée du 19 octobre 1998 a également été adressée aux États membres de la Commission économique pour l'Europe extérieurs à la région de l'Europe orientale pour les inviter à assister à la Conférence préparatoire en qualité d'observateurs.

4. Le Gouvernement roumain a pris à sa charge les frais d'hébergement et de repas de neuf participants d'autres pays d'Europe orientale ainsi que toutes les autres dépenses locales liées à l'organisation de la Conférence préparatoire. Les fonds nécessaires au paiement des frais de voyage et de l'indemnité de subsistance de ces neuf participants ont été fournis par l'Organisation des Nations Unies et l'ASE.

5. En tout, 89 personnes, dont 27 de la Roumanie, ont assisté à la Conférence préparatoire. Ces personnes représentaient 21 pays et 8 organisations internationales. Les participants à la Conférence étaient ressortissants des 13 pays suivants de la région: Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, Croatie, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie et Ukraine. Les huit États membres de la Commission économique pour l'Europe n'appartenant pas à la région qui ont assisté à la Conférence préparatoire en qualité d'observateurs étaient les suivants: Allemagne, Autriche, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Italie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Turquie. La Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a également participé à la Conférence. Ont aussi assisté à la Conférence des représentants des organisations internationales et régionales ci-après: Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation météorologique mondiale (OMM), Institut américain d'aéronautique et d'astronautique et Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT).

### C. Organisation des travaux de la Conférence préparatoire

6. Les principaux thèmes examinés par la Conférence préparatoire étaient les suivants: a) environnement terrestre; b) systèmes de communications et de navigation; c) retombées bénéfiques de l'exploration de l'espace, y compris le rôle des microsattelites; et d) information, éducation et coopération. Les débats ont principalement revêtu la forme d'exposés d'orateurs invités suivis de séances de discussion, au cours desquelles les délégations ont formulé des recommandations, des observations et des propositions spécifiques. L'on trouvera dans le programme de la Conférence le titre des différents documents présentés dans le contexte de chacun des thèmes examinés (voir l'annexe). À la suite des séances de discussion, de petits

groupes de travail composés dans chaque cas du Président et des rapporteurs des séances ainsi que d'un nombre restreint de personnes intéressées ont été constitués pour regrouper les observations et recommandations découlant des débats. Ces observations et recommandations ont ultérieurement été examinées par la Conférence préparatoire lors de la séance plénière qu'elle a consacrée à l'élaboration du projet de rapport à soumettre à UNISPACE III. Les résultats de ces délibérations sont exposés dans la section ci-dessous, qui résume les questions évoquées dans le contexte de chaque thème avant d'indiquer les recommandations formulées.

## II. Recommandations de la Conférence préparatoire régionale à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

7. La Conférence préparatoire régionale a adopté les recommandations ci-après à l'intention d'UNISPACE III:

### Préambule

*Les représentants des pays d'Europe orientale, réunis à Bucarest du 25 au 29 janvier 1999 dans le cadre de la Conférence préparatoire régionale à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour l'Europe orientale,*

1. *Sont conscients* du rôle que les technologies spatiales et leurs applications peuvent jouer dans le développement de leurs pays;

2. *Reconnaissent l'importance*, pour les pays de la région de l'Europe orientale, de la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui doit se tenir à Vienne du 19 au 30 juillet 1999;

3. *Soulignent l'importance* de la résolution 51/122 de l'Assemblée générale du 13 décembre 1996 relative à la coopération internationale dans le domaine de l'exploration et des utilisations de l'espace extra-atmosphérique au profit et dans l'intérêt de tous les États, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement, dans le cadre de leur développement culturel, social et économique;

4. *Soulignent également l'importance*, pour les pays de la région, des centres et réseaux régionaux en tant qu'entités opérationnelles afin de renforcer les efforts d'éducation, de formation et de coopération;

5. *Demandent* aux pays de la région de participer activement aux activités des organisations internationales spécialisées et en particulier du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique de l'Organisation des Nations Unies;

6. *Reconnaissent* les efforts déployés par les agences spatiales, les pays dotés de moyens d'infrastructure adéquats et les entreprises pour mettre à la disposition des usagers des informations sur les sciences spatiales et leurs applications;

7. *Expriment l'espoir* que les fournisseurs et les utilisateurs de services spatiaux continueront de s'employer à coordonner leurs efforts pour assurer le meilleur compromis entre les moyens offerts et les besoins exprimés;

8. *Prient* les gouvernements, organisations internationales, agences spatiales, centres nationaux et régionaux et organisations non gouvernementales ainsi que le secteur privé de conjuguer leurs efforts pour assurer l'application des recommandations ci-après dans les meilleures conditions;

9. *Expriment leur gratitude et leurs remerciements* au Gouvernement roumain et à l'Agence spatiale roumaine pour les efforts qu'ils ont faits afin d'assurer le succès de la Conférence préparatoire régionale;

10. *Expriment leurs remerciements* au Bureau des affaires spatiales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et à l'Agence spatiale européenne pour l'appui qu'ils ont fourni afin d'organiser la Conférence préparatoire régionale;

11. *Expriment leur gratitude* à tous les conférenciers et aux organisations internationales invités à participer à la Conférence préparatoire régionale de la contribution qu'ils ont apportée à ses débats;

12. *Conviennent* que la coopération et la coordination entre les pays dans le domaine de l'espace n'est pas seulement une possibilité mais aussi un impératif;

13. *Invitent* la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à examiner les questions et recommandations exposées ci-après.

## Questions examinées et recommandations

### I. L'environnement de la Terre

#### Questions examinées

1. Nécessité d'améliorer la capacité d'explorer et d'exploiter les ressources environnementales dans des zones spécifiques de l'Europe orientale de manière durable en raison:

- a) De l'absence d'inventaire des ressources naturelles;
- b) De l'insuffisance des moyens de prévisions météorologiques;
- c) De l'absence de systèmes d'alerte rapide permettant de prévenir les catastrophes naturelles et anthropiques;
- d) De la non-intégration des aspects sociaux et économiques;
- e) De la promotion insuffisante de la coopération régionale et internationale dans le domaine des sciences et des technologies spatiales

2. Nécessité pour les pays de la région de participer davantage aux études sur les changements climatiques mondiaux, spécialement en ce qui concerne:

- a) La compréhension des relations entre le Soleil et la Terre;
- b) La compréhension de l'atmosphère, de la magnétosphère, de la biosphère et de la microsphère terrestres;
- c) La compréhension de l'impact sur l'environnement mondial des changements entraînés par la technologie.

3. Nécessité d'approfondir les connaissances des technologies spatiales, de leurs applications et de leur transfert intra et interrégional, en raison:

- a) De l'insuffisance des moyens de formation;
- b) De l'insuffisance des efforts déployés par la région pour créer des moyens de formation;
- c) Du coût élevé de la formation, celle-ci devant être assurée en dehors de la région;
- d) De programmes d'études ne correspondant pas aux priorités, aux buts et aux objectifs de la région;
- e) De l'absence d'activités de promotion et de services d'orientation professionnelle et de sensibilisation dans le domaine des sciences et des technologies spatiales;
- f) De l'absence de stratégies régionales concernant les sciences et les technologies spatiales.

4. La coopération régionale pourrait être améliorée grâce:

- a) À une coopération plus étroite entre les pays;
- b) À un renforcement de l'échange international d'informations concernant les capacités locales;
- c) À l'établissement d'un bilan régional des compétences disponibles dans le domaine des sciences et des technologies spatiales;
- d) À un effort de coopération et de coordination pour la recherche de solutions à des problèmes communs;
- e) À des programmes d'assistance financière reflétant mieux les besoins de la région;
- f) À la mise en route d'un nombre accru de projets et de programmes régionaux;
- g) À l'intégration des priorités de la région aux projets appuyés par un financement international.

5. Difficultés qu'il y a à passer de projets et de programmes pilotes relatifs à l'application des technologies spatiales à l'étape opérationnelle en raison:

- a) Du fait que la conception et l'exécution des programmes et des projets relatifs aux applications des technologies spatiales ne sont pas coordonnées au plan régional, ce qui se traduit par des chevauchements d'activités;
- b) D'une identification insuffisante des besoins et des priorités;
- c) De la durée limitée des projets appuyés par un financement extérieur;
- d) Du fait que les projets ne répondent pas comme il convient aux besoins des usagers et ne sont par conséquent pas viables;
- e) Du fait que les projets de recherche ne débouchent pas sur des applications;
- f) De la participation insuffisante du secteur privé aux études sur les technologies spatiales et leurs applications.

6. Problèmes de gestion des données imputables:

- a) À l'absence de politique régionale concernant les formats et normes d'échange de données;
- b) Au coût élevé de l'acquisition, de l'archivage et du traitement des données;
- c) À l'incompatibilité des infrastructures due à la diversité des sources de financement.

## Recommandations

1. Il conviendrait de renforcer les activités de recherche scientifique et les études sur les applications concrètes des techniques de télédétection par satellite.

2. Il faudrait mettre au point, en utilisant les techniques de télédétection par satellite, des systèmes régionaux de surveillance de l'environnement de la mer Noire et de la mer Caspienne, spécialement sur des points comme les déversements de pétrole, le trafic maritime, l'écologie et les changements climatiques.

3. Il faudrait resserrer la coopération entre les agences spatiales nationales des pays d'Europe orientale et l'Organisation météorologique mondiale afin de permettre aux pays de la région de disposer des données dont ils ont besoin au sujet des changements climatiques et de participer activement à la définition du concept de la future mission d'observation de la Terre.

4. Il faudrait renforcer les programmes nationaux d'observation de la Terre ainsi que les mécanismes de coopération existants tels que le Comité sur les satellites d'observation de la Terre et le Partenariat pour une stratégie d'observation mondiale intégrée.

5. Les organisations internationales devraient aider les États membres de la région à acquérir des capacités de télédétection par satellite, y compris des progiciels.

6. Les décideurs à tous les niveaux devraient être encouragés à s'informer sur l'application pratique de la télédétection dans les activités nationales de développement dont ils sont responsables.

## II. Systèmes de communications et de navigation

### Questions examinées

1. Absence d'infrastructure intégrée de télécommunications en Europe orientale, spécialement dans les régions rurales et dans des régions reculées comme les deltas et les régions montagneuses.

2. Insuffisance de l'infrastructure des télécommunications aux fins de la médecine et de l'éducation à distance, de l'alerte en cas de catastrophe et de la lutte contre les activités criminelles dans les régions isolées.

3. Absence de coordination régionale concernant les besoins spécifiques en matière de gestion des catastrophes, notamment pour prédire des situations d'urgence ou le risque de propagation d'une catastrophe à des pays voisins.

4. Absence de coordination, de coopération et d'appui, au plan régional, en vue de la formulation des politiques et de la définition des besoins en matière de communications par satellite.

## Recommandations

1. Chaque État devrait faire participer davantage son personnel qualifié, dans les secteurs de la recherche et du développement industriel, aux programmes actuels et futurs d'utilisation des techniques et technologies spatiales.

2. Il faudrait coordonner la formation théorique et pratique du personnel, en particulier du personnel médical jeune (médecins et infirmières) qui sera impliqué dans des projets de télé-médecine. Les États intéressés de la région devraient participer, dans la mesure du possible, aux réseaux existants de télé-médecine, comme les projets SHARED et EUROMEDNET, qui ont l'appui de l'Agence spatiale italienne et de l'Agence spatiale européenne.

3. Le Bureau des affaires spatiales devrait créer une banque de données sur les projets spatiaux commerciaux en général et sur les projets de systèmes de télécommunications commerciales en particulier. Cette banque de données pourrait être utilisée pour le stockage d'informations sur des activités telles que les systèmes de communications sur orbites basses, moyennes et géostationnaires. Elle permettrait à chaque État de s'informer sur le dernier état de la question et de faire face à ses besoins dans ce domaine, ainsi que d'investir ses ressources à meilleur escient.

4. Prenant note de l'existence de tableaux indiquant les buts et les caractéristiques des satellites actifs en orbites géostationnaires et les services qu'ils fournissent, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé que ces informations soient distribuées comme document de référence lors d'UNISPACE III.

5. Les États membres de la région devraient s'informer davantage sur la navigation par satellite en suivant ou en accueillant des ateliers ou des conférences.

6. Les États intéressés d'Europe orientale devraient chercher à participer aux services complémentaires géostationnaires européens de navigation.

## III. Retombées bénéfiques de l'exploration spatiale, notamment le rôle des microsattelites

### Questions examinées

1. Formulation dans chaque pays d'une politique en matière de sciences spatiales, accompagnée d'un programme d'application.

2. Renforcement des capacités:
  - a) Ressources humaines;
  - b) Infrastructures;
  - c) Ressources physiques.
3. Établissement de mécanismes de collaboration et coentreprises dans les domaines suivants:
  - a) Transfert de technologies;
  - b) Commercialisation;
  - c) Formation: conception, construction et développement d'installations de pointe;
  - d) Fabrication de satellites;
  - e) Télédétection et systèmes d'informations géographiques;
  - f) Télécommunications sur orbites terrestres basses et moyennes;
  - g) Systèmes de navigation;
  - h) Stations au sol.
4. Développement des capacités locales grâce à une participation à la mise au point, à la conception et à la fabrication de petits satellites.
5. Absence d'engagement des États membres en ce qui concerne les sciences et les technologies spatiales.

### **Recommandations**

1. Les États membres d'Europe orientale devraient coopérer pleinement à la recherche et à l'exploration spatiales et maintenir le niveau élevé déjà atteint dans les domaines de la recherche et de l'enseignement des sciences spatiales et des applications connexes.
2. La Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé l'élaboration de projets de microsattelites, dans lesquels elle voit la meilleure stratégie à adopter par les États membres de la région souhaitant développer l'industrie spatiale en raison du coût raisonnable et de la durée de ces projets.
3. Par suite de l'évolution des techniques spatiales, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé la mise au point, la construction et l'exploitation en commun de divers microsattelites, ce qui permettrait de développer l'industrie spatiale de la région et de favoriser la recherche, la démonstration de technologies et les applications connexes dans les domaines des communications et de l'observation de la Terre. Les États membres de la région devraient chercher l'appui nécessaire à une telle entreprise.

4. Étant donné l'importance et la tendance croissante à la commercialisation des services liés à l'espace, tels que les télécommunications par satellite, l'utilisation des systèmes mondiaux de localisation et de navigation et des applications de l'observation de la Terre, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé que les États membres de la région identifient les mécanismes essentiels susceptibles de favoriser la participation du secteur privé dans des activités liées aux applications des techniques spatiales.

5. Afin de promouvoir les retombées bénéfiques et les applications effectives des techniques spatiales, en particulier dans le cas des pays de la région sur le point de devenir des puissances spatiales, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé que les États membres de la région se dotent de moyens pour mieux comprendre les technologies associées et accordent un degré élevé de priorité à leur développement au niveau national. Chaque État devrait renforcer ses moyens de recherche de base et de pointe dans les disciplines appropriées.

### **IV. Information et éducation**

La Conférence reconnaît l'importance de la science et de la technologie en tant qu'outil de développement socio-économique dans la région à l'approche du XXI<sup>e</sup> siècle. Les sciences et les technologies spatiales continueront de progresser rapidement, et les pays de la région ne doivent négliger aucun effort pour prendre part à cette entreprise humaine de sorte que les avantages qu'elle apportera puissent améliorer la qualité de la vie dans la région. La recherche, l'éducation et la formation sont les piliers de l'approfondissement du savoir et sont des éléments faisant partie intégrante du processus de renforcement des capacités en général. La Conférence déclare que l'accès à l'information et à l'éducation est la clé d'une participation efficace aux activités spatiales à l'heure actuelle.

### **Questions examinées**

1. Absence, dans plusieurs pays de la région, de politiques spatiales nationales bien définies.
2. Absence de sensibilisation des décideurs nationaux à la science et à la technologie, y compris aux sciences et aux technologies spatiales et à leurs applications.
3. Absence d'infrastructures régionales appropriées permettant d'optimiser les compétences et connaissances locales disponibles.
4. Faiblesse relative de l'infrastructure.

5. Insuffisance du financement disponible pour faire mieux comprendre et utiliser plus efficacement les applications des techniques spatiales.

6. Nécessité de former la prochaine génération de décideurs et de cadres dans le domaine des activités spatiales.

7. Insuffisance de la collaboration et de la coordination au plan régional en ce qui concerne tous les aspects des sciences et des techniques.

8. Les infrastructures de l'information constituent un élément essentiel au développement et peuvent être utilisées dans des domaines comme la surveillance, la recherche, les applications, l'éducation, la formation et la prise de décisions. Dans ce contexte, les technologies spatiales constituent un outil d'une importance capitale pour rassembler des informations et pour communiquer rapidement et efficacement à grande distance et dans des régions reculées.

### **Recommandations**

1. Les politiques scientifiques et technologiques des États membres de la région devraient promouvoir l'utilisation des techniques spatiales au service du développement durable.

2. Avec l'appui des nouvelles technologies de l'information, les États membres de la région devraient participer activement à l'échange de données d'expérience et de connaissances pratiques dans des secteurs complémentaires en créant des réseaux de spécialistes entre régions ou pays.

3. Les institutions et/ou organisations nationales s'occupant de sciences et de techniques spatiales et de leurs applications devraient utiliser l'Internet pour mettre au point des programmes d'enseignement à distance dans les domaines de l'observation de la Terre, en particulier dans des secteurs d'application tels que la météorologie, l'hydrologie et la protection de l'environnement.

4. Les institutions centrales du réseau des établissements d'enseignement et de recherche sur les sciences et techniques spatiales pour les pays d'Europe orientale du centre et du Sud devraient élaborer des projets communs comportant des volets scientifiques et technologiques ainsi que des volets enseignement et formation, sur une base multidisciplinaire. La promotion de l'enseignement aux niveaux primaire et secondaire devrait également être considérée comme l'un des objectifs importants des activités futures du réseau. Au-delà d'un échange mutuel d'informations, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé d'autres activités telles que des concours entre étudiants et des cours d'été dans le cadre du réseau.

5. Les institutions centrales du réseau devraient mettre en place une infrastructure de télécommunications par satellite, y compris, dans chaque pays, des terminaux appropriés dans l'institution centrale, pour l'enseignement à distance et l'échange en ligne d'informations d'intérêt régional.

6. Les États membres de l'Europe orientale devraient mettre au point un programme de microsattelites qui aurait des utilisations opérationnelles telles que la surveillance des risques dans la région, et des retombées à long terme en matière de promotion des sciences et techniques spatiales et de leurs applications. Les résultats de ce programme pourraient contribuer largement à susciter de nouveaux travaux de recherche-développement, y compris l'enseignement et la formation de haut niveau dans les domaines liés à l'espace.

7. Les applications spatiales dans le domaine de l'enseignement devraient mettre l'accent, entre autres, sur l'élaboration de programmes à l'intention des éducateurs et des formateurs, qui permettraient à ces derniers d'être mieux placés pour élaborer des programmes d'enseignement adaptés à un apprentissage souple et à l'éducation permanente.

### **V. Coopération internationale**

La Conférence a réitéré qu'il importait que les États membres de la région s'attachent à promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'exploration et des utilisations de l'espace extra-atmosphérique au profit et dans l'intérêt de tous les États, compte dûment tenu des besoins des pays en développement. La Conférence relève que la Station spatiale internationale est un exemple unique de coopération internationale qui permettra aux pays participants de trouver de nouvelles possibilités de percées dans les domaines de la technologie et de l'ingénierie grâce à la réalisation de recherches à long terme sur les matériaux, la biologie et la recherche médicale dans un environnement à très faible gravité.

#### **Question examinée**

Absence de collaboration et de coordination au niveau de la région concernant tous les aspects majeurs des sciences et des techniques.

#### **Recommandations**

1. L'ONU devrait fournir des ressources suffisantes pour la mise en oeuvre des recommandations d'UNISPACE III.

2. Afin de faciliter l'échange nécessaire et significatif d'informations sur les activités liées à l'espace entre les États de la région, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé que les États membres de la région

assurent la mise en place et la maintenance d'une base de données régionales en coopération avec des institutions nationales établies et les organisations internationales compétentes.

3. Les États membres de l'Europe orientale devraient être encouragés à coopérer et participer activement aux programmes internationaux de recherche scientifique et technique sur la Station spatiale internationale, leur participation étant susceptible de procurer d'importants avantages économiques et sociaux à la région.

4. Les réunions scientifiques s'étant révélées être des mécanismes essentiels pour le renforcement de la coopération régionale, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé que les États membres

de la région prennent les mesures nécessaires pour assurer l'organisation de telles réunions de façon régulière, selon les cas, entre leurs établissements scientifiques et de recherche et les organisations professionnelles ayant un rapport avec la science et les techniques spatiales.

5. La Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé que les États membres de la région tirent parti, grâce à la coopération internationale, de la complémentarité des systèmes de satellites pour ouvrir de nouvelles possibilités dans les domaines de la science et des techniques spatiales et de leurs applications.

6. À propos de la question des débris spatiaux, la Conférence préparatoire régionale pour l'Europe orientale a recommandé que l'Organisation des Nations Unies fasse en sorte qu'un équilibre satisfaisant soit réalisé entre la nécessité de préserver l'espace extra-atmosphérique pour les activités futures et celle de maintenir les conditions régissant les activités spatiales actuelles. La Conférence préparatoire régionale a également demandé que les agences spatiales et la communauté scientifique mondiale jouent un rôle important en aidant les Nations Unies à atteindre cet objectif.

7. UNISPACE III devrait débattre des aspects juridiques des activités spatiales, examiner et évaluer l'état actuel du droit spatial et promouvoir la poursuite de son développement progressif en partant du Traité sur les principes régissant les activités en matière d'exploration et d'utilisations de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe, du 19 décembre 1966). En étudiant ces questions ainsi que d'autres, le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique devrait continuer de coopérer avec les autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales s'occupant de droit spatial.

## Annexe

### Programme de la Conférence préparatoire régionale à la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour l'Europe orientale

Date/heure	Sujet	Orateur
<b>Lundi 25 janvier 1999</b>		
09h00-10h05	Cérémonie d'ouverture	
09h00-09h20		Adigun A. Abiodun (Bureau des affaires spatiales du Secrétariat de l'ONU)
09h20-09h30		Peter Jankowitsch (Autriche)
09h30-09h40		Giuseppe Giampalmo (Agence spatiale européenne)
09h40-10h05		Szabolcs Lanyi, Président de l'Agence nationale pour la science, la technologie et l'innovation (Roumanie)
		Sever Voinescu, Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères (Roumanie)
10h05-10h20	Examen du programme de travail de la Conférence	Adigun A. Abiodun (Bureau des affaires spatiales du Secrétariat de l'ONU)
10h20-11h30	Conférence de presse	Représentants de l'ONU, de l'Agence spatiale européenne et de la Roumanie
	<b>Session I: La Terre et son environnement</b>	
	Président: Csaba Ferencz (Hongrie)	
13h30-14h00	Comprendre le système solaire, y compris la Terre et son environnement	Oleg Fedorov (Ukraine)
14h00-14h30	Gestion des ressources terrestres	Lyubomir Stoyanov (Bulgarie) Maurizio Fea (Agence spatiale européenne)

Date/heure	Sujet	Orateur
15h30-15h45	Le partenariat: Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS) et Stratégie d'observation mondiale intégrée (IGMS)	Harold Arend (Comité sur les satellites d'observation de la Terre)
15h45-16h00	Expositions d'UNISPACE III	Mireille Gerard (Institut américain d'aéronautique et d'astronautique)
16h00-18h00	Examen par la Conférence des questions et plans d'action en rapport avec le thème de la Session I  Président: David Egiashvili (Géorgie) Rapporteur 1: Alexandru Badea (Roumanie) Rapporteur 2: Florin Serran (Roumanie)	

## Mardi 26 janvier 1999

### Session II: Systèmes de communications et de navigation

Président: Lucian Constantinescu  
(Roumanie)

09h00-09h30	Les communications spatiales et leurs applications	Youri Zoubarev (Fédération de Russie)
09h30-10h00	Systèmes de navigation et de localisation par satellite	Agostino de Agostini (Agence spatiale européenne)
10h00-10h30	Possibilités qui s'offrent dans le domaine de la télémédecine en Europe orientale	Andrea Mason (Telemedicina e Biotechnologia Spaziali)
10h50-11h20	Prévision des catastrophes, alerte et atténuation de leurs effets	Jan Kolar (République tchèque)
11h20-11h50	Activités globales de l'OMM	Ion Sandu (Organisation météorologique mondiale)

Date/heure	Sujet	Orateur
11h50-13h00	Examen par la Conférence des questions et plans d'action en rapport avec le thème de la Session II  Président: Lubos Perek (République tchèque) Rapporteur 1: Mariana Jurian (Roumanie) Rapporteur 2: Mugur Caracas (Roumanie)	
14h30-16h00	Examen par la Conférence des questions et plans d'action en rapport avec le thème de la Session II ( <i>suite</i> )	
16h20-18h00	Discussions concernant la Session II ( <i>suite</i> )	

### **Mercredi 27 janvier 1999**

#### **Session III: Retombées bénéfiques de l'exploration spatiale, y compris le rôle des microsatellites**

Président: Dumitriu D. Prunariu  
(Roumanie)

09h00-09h30	Recherches spatiales de base, l'accent étant mis sur la recherche-développement dans un environnement à microgravité et sur ses avantages potentiels	Dumitru Hasegan (Roumanie)
09h30-10h05	Microsatellites	Wei Sun (Surrey Space Centre)
10h05-10h30	Retombées bénéfiques et commercialisation des techniques spatiales	Zbigniew Klos (Pologne)
10h50-11h10	Avantages économiques et sociaux de l'exploration de l'espace: potentiel de la Station spatiale internationale	Alexander Yakovenko (Fédération de Russie)
11h10-11h40	Aperçu des activités menées par la NASA dans le cadre d'une coopération internationale	Jeff Hoffman (États-Unis d'Amérique)

Date/heure	Sujet	Orateur
11h40-12h30	Examen par la Conférence des questions et plans d'action en rapport avec le thème de la Session III  Président: Arif Mehdiyev (Azerbaïdjan) Rapporteur 1: Ladislau Vekas (Roumanie) Rapporteur 2: Mihai Nita (Roumanie)	
14h00-15h30	Examen par la Conférence des questions et plans d'action en rapport avec le thème de la Session III ( <i>suite</i> )	
15h50-17h00	Examen par la Conférence des questions et plans d'action en rapport avec le thème de la Session III ( <i>suite</i> )	

## Jeudi 28 janvier 1999

### Session IV: Information, éducation et coopération

Président: Zbigniew Klos (Pologne)

09h00-09h30	Échange d'informations pour l'éducation et la recherche touchant les sciences et les technologies spatiales grâce à la création de réseaux	Marius-Ioan Piso (Roumanie)
09h30-10h00	L'enseignement de l'espace pour les jeunes	Alexander Srebrov (Fédération de Russie)
10h00-10h30	Promotion de la coopération régionale et internationale	Dumitriu D. Prunariu (Président de l'Agence spatiale roumaine)
10h45-12h30	Examen par la Conférence des questions et plans d'action en rapport avec le thème de la Session IV  Président: Oleg Federov (Ukraine) Rapporteur 1: Cornel Oprisiu (Roumanie) Rapporteur 2: Ion Stroe (Roumanie)  Examen du projet de rapport	

Date/heure	Sujet	Orateur
14h00-15h30	<p>Préparation du projet de rapport de la Conférence préparatoire et formulation de recommandations et de programmes d'action à soumettre à l'examen d'UNISPACE III, sous la coordination des présidents et rapporteurs des sessions</p> <p>Co-Président: Marius-Ioan Piso (Roumanie)            Co-Président: Jan Kolar (République tchèque)            Rapporteur 1: Dumitriu D. Prunariu (Roumanie)            Rapporteur 2: Vlad Valeanu (Roumanie)</p>	
15h50-18h00	<p>Préparation du projet de rapport de la Conférence préparatoire et formulation de recommandations et de programmes d'action à soumettre à l'examen d'UNISPACE III, sous la coordination des présidents et rapporteurs des sessions (<i>suite</i>)</p>	
<b>Vendredi 29 janvier 1999</b>		
09h00-10h30	<p>Examen et adoption du projet de rapport</p> <p>Co-Président: Marius-Ioan Piso (Roumanie)            Co-Président: Jan Kolar (République tchèque)</p>	
10h45-13h00	<p>Examen et adoption du projet de rapport</p>	
13h00-13h30	<p>Cérémonie de clôture</p>	<p>Adigun A. Abiodun (Bureau des affaires spatiales du Secrétariat de l'ONU)            Dumitriu D. Prunariu (Agence spatiale roumaine)</p>
15h00	<p>Visites techniques</p>	